



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 29 avril 2010
N° CERTA-2010-AVI-197

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Multiples vulnérabilités dans Google Chrome

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2010-AVI-197>

Gestion du document

Référence	CERTA-2010-AVI-197
Titre	Multiples vulnérabilités dans Google Chrome
Date de la première version	29 avril 2010
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité de Google Chrome du 27 avril 2010
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

- Exécution de code arbitraire à distance ;
- déni de service à distance ;
- contournement de la politique de sécurité.

2 Systèmes affectés

Google Chrome versions antérieures à la version 4.1.249.1064 pour Windows.

3 Résumé

De multiples vulnérabilités présentes dans Google Chrome permettent à un utilisateur malintentionné distant de provoquer un déni de service, de contourner la politique de sécurité ou d'exécuter du code arbitraire.

4 Description

Plusieurs vulnérabilités sont présentes dans le navigateur Web Google Chrome. Celles-ci permettent à un utilisateur distant malintentionné de provoquer un déni de service, de contourner certains mécanismes de protec-

tions mise en oeuvre dans Chrome ou, enfin, d'exécuter du code arbitraire à distance par le biais de pages Web construites de façon particulière.

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation). La version 4.1.249.1064 corrige ces problèmes.

6 Documentation

Bulletin de sécurité de Google Chrome du 27 avril 2010 :

<http://googlechromereleases.blogspot.com/2010/04/stable-update-bug-and-security-fixes.html>

Gestion détaillée du document

29 avril 2010 version initiale.